



Le cahier de textes électronique : étude comparative

publié le 19/02/2010 - mis à jour le 07/04/2011

Descriptif :

Comparatif sur les fonctionnalités des différentes solutions de cahiers de textes électroniques utilisés dans l'académie.

Le ministère de l'Éducation nationale souhaite la **généralisation du cahier de textes électronique dans les établissements scolaires** ([voir la circulaire de préparation de la rentrée 2009-2010](#)). Celui-ci a pour vocation de remplacer la version papier afin d'en faciliter l'accès aux parents et aux élèves hors temps scolaire et de limiter la consommation de papier. La version électronique peut remplacer la version papier depuis le [bulletin officiel du 9 septembre 2010](#), qui abroge et remplace la circulaire de 1961.

Cet outil présente plusieurs intérêts :

- permet à l'enseignant de le compléter hors de l'établissement,
- permet aux élèves absents de suivre plus facilement la progression des cours,
- permet aux parents d'assurer un meilleur suivi du travail de leur enfant.

C'est dans ce cadre qu'une enquête (réalisée en avril 2009) auprès des **enseignants de l'académie déjà utilisateurs de cet outil**, a été menée par Jérôme Souesme ([expert EDUTECH](#)) afin de mieux connaître les possibilités offertes par les différentes solutions existantes. Ce questionnaire avait pour but de faciliter le choix pour chaque établissement d'un logiciel, compte tenu des **fonctionnalités attendues**. Cinq solutions différentes de cahier de textes électronique ont été comparées :

- [Pronote](#)
- [GEPI](#)
- [Le cahier de texte de Pierre Lemaître](#)
- [Garenes](#)
- [Portées](#)

Télécharger la synthèse de l'enquête :

 [Comparatif des solutions](#) (PDF de 243.3 ko)

 [Comparatif des solutions](#) (Excel de 47 ko)

Comparatif au format Excel avec un filtrage possible par colonne

Les établissements qui ont choisi la solution de communication [LCS](#) ont plusieurs solutions pour que les utilisateurs n'aient pas besoin de saisir à nouveau leurs identifiants pour accéder à leur cahier de texte électronique :

- ▶ utiliser le plug-in [cahier de texte](#) intégré à LCS
- ▶ utiliser le cahier de texte de GEPI
- ▶ utiliser le cahier de texte de Pierre Lemaître.

Les établissements qui vont bénéficier de l'ENT i-Cart ont aussi plusieurs solutions pour éviter la double authentification :

- ▶ utiliser le cahier de texte de GEPI
- ▶ utiliser le cahier de texte de Pierre Lemaître.

Ces solutions sont donc préconisées pour les établissements qui ont l'intention d'utiliser cet environnement numérique de

travail, appelé à se déployer dans l'académie

Des tutoriels peuvent être placés sur le site de l'établissement pour faciliter la prise en main (voir [exemple réalisé pour le cahier de texte de Pierre Lemaître par les animateurs TICE du lycée Jean Macé.](#) ↗)

Liens complémentaires

- [🌐 tutoriel pour le Cahier de texte de Pierre Lemaître sur le site du lycée Jean Macé](#) ↗
- [🌐 Dossier cahier de textes numérique sur Educnet](#) ↗
- [🌐 Questions-Réponses sur le cahier des textes numérique \(Educnet\)](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.